

586485-2026 - Mise en concurrence

France – Services de conduite des travaux – Mission d’Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination de chantier (OPC) dans le cadre du projet de rénovation de l’aile 40.06 du bâtiment 40 sur le site du CEA Grenoble

OJ S 163/2026 25/08/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES
ALTERNATIVES

Adresse électronique: celine.barranco@cea.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Mission d’Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination de chantier (OPC) dans le cadre du projet de rénovation de l’aile 40.06 du bâtiment 40 sur le site du CEA Grenoble

Description: La présente mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination concerne l'opération portant sur la rénovation de l'aile 40.06 du bâtiment 40 (aussi appelé bâtiment 40.06) visant la pérennité des installations, la rationalisation des surfaces par rapport aux nouveaux usages du bâtiment et l'amélioration du confort des occupants. L'opération doit permettre de poursuivre le programme de réhabilitation globale de l'ensemble du bâtiment 40, initié en 2020. Le programme de rénovation suit la stratégie patrimoniale du CEA en appliquant la doctrine d'occupation tertiaire de l'Etat, les mises en conformité relatives à la réglementation thermique en vigueur et dans le respect de la sobriété énergétique et des performances ciblées L'opération de rénovation de l'aile 40.06 comprend : Une phase n°1 relative au désamiantage / curage de l'aile 40.06 ; Une phase n°2 relative à l'aménagement de l'aile 40.06 ; Des travaux/moyens communs/base vie afférents, sous maîtrise d'œuvre interne CEA. Les prestations confiées au Titulaire font l'objet d'une tranche ferme et de quatre tranches optionnelles comme suit : Tranche ferme : - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de conception/études (de l'AVP jusqu'à l'ACT) portant sur le périmètre de la phase n°1 ; - Phase n°2 – Aménagement : missions OPC durant la phase de conception/études (de l'APS jusqu'à l'ACT) portant sur l'ensemble du périmètre de la phase n°2 (base et options n°1 et 2 sous maîtrise d'œuvre générale et travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA) ; Tranche optionnelle n°1 - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de travaux jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de la phase n°1 ; Tranche optionnelle n°2 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de base de la phase n°2 et des travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA ; Tranche optionnelle n°3 - Phase

n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°1 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée à DPTI (nommée INFO 1) ; Tranche optionnelle n°4 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°2 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée au Centre (nommée INFO 2). Le CEA affermit tout ou partie des tranches optionnelles, si besoin, par lettre recommandée avec demande d' accusé réception au plus tard un mois après l'attribution des marchés de Travaux objet de la tranche optionnelle concernée. Le non- affermissement de tout ou partie des tranches optionnelles ne donne lieu à aucune indemnité au profit du Titulaire. Les prestations attendues sont précisément décrites au sein du cahier des charges et du projet de marché.

Identifiant de la procédure: 4ec06e2a-9447-46fe-8e08-5cce55969d48

Identifiant interne: AOO-B26-03283-CB

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71520000 Services de conduite des travaux

Nomenclature complémentaire (cpv): 71521000 Services de conduite de chantier, 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 17 rue des Martyrs

Ville: Grenoble Cedex 9

Code postal: 38054

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Informations complémentaires: CEA/GRENOBLE - Conditions d'accès réglementées

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Présentation des candidatures : Le candidat fournira à l'appui de sa candidature : le formulaire DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalent ; le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente ». Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R.21433 du code de la commande publique téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>. Il est interdit de cumuler les candidatures : en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements : en qualité de membre de plusieurs groupements. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'

expérience professionnelle du ou de leurs responsables Une visite préalable facultative du site peut être organisée dans les conditions indiquées au sein du règlement de consultation.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: Les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 21411 à L. 21415 et aux articles L. 21417 à L. 214110 du code de la commande publique.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Mission d'Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination de chantier (OPC) dans le cadre du projet de rénovation de l'aile 40.06 du bâtiment 40 sur le site du CEA Grenoble

Description: La présente mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination concerne l'opération portant sur la rénovation de l'aile 40.06 du bâtiment 40 (aussi appelé bâtiment 40.06) visant la pérennité des installations, la rationalisation des surfaces par rapport aux nouveaux usages du bâtiment et l'amélioration du confort des occupants. L'opération doit permettre de poursuivre le programme de réhabilitation globale de l'ensemble du bâtiment 40, initié en 2020. Le programme de rénovation suit la stratégie patrimoniale du CEA en appliquant la doctrine d'occupation tertiaire de l'Etat, les mises en conformité relatives à la réglementation thermique en vigueur et dans le respect de la sobriété énergétique et des performances ciblées L'opération de rénovation de l'aile 40.06 comprend : Une phase n°1 relative au désamiantage / curage de l'aile 40.06 ; Une phase n°2 relative à l'aménagement de l'aile 40.06 ; Des travaux/moyens communs/base vie afférents, sous maîtrise d'œuvre interne CEA. Les prestations confiées au Titulaire font l'objet d'une tranche ferme et de quatre tranches optionnelles comme suit : Tranche ferme : - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de conception/études (de l'AVP jusqu'à l'ACT) portant sur le périmètre de la phase n°1 ; - Phase n°2 – Aménagement : missions OPC durant la phase de conception/études (de l'APS jusqu'à l'ACT) portant sur l'ensemble du périmètre de la phase n°2 (base et options n°1 et 2 sous maîtrise d'œuvre générale et travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA) ; Tranche optionnelle n°1 - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de travaux jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de la phase n°1 ; Tranche optionnelle n°2 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de base de la phase n°2 et des travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA ; Tranche optionnelle n°3 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°1 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée à DPTI (nommée INFO 1) ; Tranche optionnelle n°4 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°2 de la phase n°2

portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée au Centre (nommée INFO 2). Le CEA affermit tout ou partie des tranches optionnelles, si besoin, par lettre recommandée avec demande d' accusé réception au plus tard un mois après l'attribution des marchés de Travaux objet de la tranche optionnelle concernée. Le non-affermissement de tout ou partie des tranches optionnelles ne donne lieu à aucune indemnité au profit du Titulaire.

Identifiant interne: AOO-B26-03283-CB

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71520000 Services de conduite des travaux

Nomenclature complémentaire (cpv): 71521000 Services de conduite de chantier, 71240000

Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Options:

Description des options: Tranche optionnelle n°1 - Phase n°1 – Désamiantage / curage : missions OPC durant la phase de travaux jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de la phase n°1 ; Tranche optionnelle n°2 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux de base de la phase n°2 et des travaux/moyens communs/base vie afférents à l'opération, sous maîtrise d'œuvre interne CEA ; Tranche optionnelle n°3 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°1 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée à DPTI (nommée INFO 1) ; Tranche optionnelle n°4 - Phase n°2 - Aménagement : missions OPC durant la phase de travaux, jusqu'à la levée de la dernière réserve, la mise en exploitation et la mise en service de l'Ouvrage ainsi qu'à la prise de possession des lieux par les futurs utilisateurs, pour le périmètre des travaux relatifs à l'option n°2 de la phase n°2 portant sur les servitudes techniques liées à la salle Informatique destinée au Centre (nommée INFO 2). Le CEA affermit tout ou partie des tranches optionnelles, si besoin, par lettre recommandée avec demande d' accusé réception au plus tard un mois après l'attribution des marchés de Travaux objet de la tranche optionnelle concernée. Le non-affermissement de tout ou partie des tranches optionnelles ne donne lieu à aucune indemnité au profit du Titulaire.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 17 rue des Martyrs

Ville: Grenoble Cedex 9

Code postal: 38054

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Informations complémentaires: CEA/GRENOBLE - Conditions d'accès réglementées

5.1.3. Durée estimée

Durée: 29 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Présentation des candidatures : Le candidat fournira à l'appui de sa candidature : le formulaire DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalent ; le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente ». Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R.21433 du code de la commande publique téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>. Il est interdit de cumuler les candidatures : en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements : en qualité de membre de plusieurs groupements. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables Une visite préalable facultative du site peut être organisée dans les conditions indiquées au sein du règlement de consultation.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution prévu pour cette consultation.

L'ensemble des critères d'attribution sont indiqués uniquement dans les documents de consultation (règlement de consultation).

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 25/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.55113 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Numéro d'enregistrement: 77568501900298

Département: Isère

Adresse postale: 17 rue des Martyrs

Ville: Grenoble Cedex 9

Code postal: 38054

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Point de contact: Mme Céline BARRANCO

Adresse électronique: celine.barranco@cea.fr

Téléphone: +33 608771226

Adresse internet: www.cea.fr

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Numéro d'enregistrement: 17380005300014

Département: Isère

Adresse postale: 2 Place de Verdun

Ville: Grenoble

Code postal: 38000

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Point de contact: Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse électronique: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone: +334 76429000

Télécopieur: +334 76422269

Adresse internet: <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

8.1. ORG-0003

Nom officiel: GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Numéro d'enregistrement: 17380005300014

Département: Isère

Adresse postale: 2 Place de Verdun

Ville: Grenoble

Code postal: 38000

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Point de contact: Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse électronique: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone: +33 476429000

Télécopieur: +33 476422269

Adresse internet: <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 6d445a7f-7153-4193-a0dc-4a9f38ca0e50 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 21/08/2026 15:03:01 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 586485-2026

Numéro de publication au JO S: 163/2026

Date de publication: 25/08/2026